

RECENSIONS

Richard W. BULLIET

La civilisation islamo-chrétienne

Paris, Flammarion, 2006, 239 p.

Samuel Huntington, depuis 1993, et Bernard Lewis, depuis 2002, ont contribué à augmenter le fossé entre le monde musulman et l'Occident. Le présent ouvrage s'efforce de ramer à contre-courant. Qu'est-ce qui, dans le passé et peut-être aussi pour l'avenir, rapproche les deux ensembles ? L'auteur connaît bien les objections sans cesse répétées contre son propos. Il pense cependant que les musulmans et les chrétiens ont marché pendant huit siècles dans la même direction : ce sont deux versions d'un système socio-religieux commun. Il s'agissait d'affronter une orientation culturelle gréco-romaine à partir de bases démographiques et territoriales réduites. Les monothéismes (zoroastrien, juif et chrétien) ont préparé l'islam, aidé par la croissance rapide du corps des spécialistes religieux (clergé/oulémas) et une évolution parallèle en matière d'éducation. Au cours des siècles intermédiaires, à la même crise, ont été données des réponses différentes : le christianisme tient bon et se casse en deux, l'islam plie et s'adapte. La séparation arrive au cours des derniers siècles, quand le premier s'étend sur mer, tandis que le second se maintient sur terre. En Afrique et en Asie, l'islam non officiel s'est répandu parce qu'il offrait une alternative au christianisme promu par les impérialistes. Mais, dans les deux sociétés, 12 à 15 % sont pour un gouvernement religieux, 12 à 15 % sont pour un régime laïc : ces deux minorités se disputent l'allégeance de la majorité moins idéologique.

Se demander ce qui a mal tourné, c'est mettre l'histoire à l'envers. Il est important de ne pas comparer une étape historique avec l'Europe du XXI^e siècle. C'est en effet se baser sur le postulat de la supériorité occidentale. Il vaut mieux se demander : qu'est-ce qui a continué ? L'islam, ayant horreur du désordre (*fitna*), le cercle vertueux de la justice est garanti par la *chari'a*. L'interprétation des lois est du ressort des oulémas, la justice devient une contre-force théorique en face du pouvoir personnel tyrannique. Si en Europe, la résistance au tyran utilisant les méthodes modernes (type Napoléon) est le fait des mouvements populaires, en islam, c'est autour des oulémas. Les gouvernements affranchis de la *chari'a* recherchent le pouvoir absolu. Leurs armes (marginalisation des oulémas, extension de l'imprimerie, généralisation de l'enseignement) se sont retournées contre eux. La constante des régimes musulmans est la montée de l'autoritarisme du pouvoir quand l'islam se retire de la vie publique, alors que, dans le passé, la *chari'a* et la tyrannie s'équilibraient.

En conséquence, la voie de l'avenir ne peut esquiver le passé islamique. Et c'est précisément là qu'ont péché les études scientifiques moyen-orientales développées dans les années cinquante du siècle dernier surtout aux États-Unis (Lerner, Campbell, Halpner). Elles se sont toutes basées sur les ardents occidentalisateurs laïques, arbre qui cachait la forêt. Pour les théories du développement et de la modernisation, l'islam ne compte pas, le militantisme islamique est resté inaperçu. Ainsi, toutes les prédictions des experts scientifiques sur le Moyen-Orient se sont révélées fausses. Il s'agit donc maintenant de promouvoir des visions qui pourraient

incarner une perspective musulmane, imaginer un modèle musulman de la modernité. Les Occidentaux refusent l'idée d'aimer les musulmans pour leurs propres valeurs. Ils commettent aussi l'erreur de faire de la technologie un tout indivisible avec les pratiques sociales et politiques occidentales.

Essayant d'envisager l'avenir, l'auteur commence par s'attarder sur le "bord" [non la périphérie géographique] de l'islam, ceux qui deviennent musulmans ou qui retrouvent leurs racines, là où apparaît le nouveau à la recherche d'une guidance spirituelle. Le centre (Coran, *hadith*, *chari'a*, consensus) a horreur de l'innovation (*bid'a*), à la différence des zones de confrontation culturelle et de la prédication hors norme d'individus charismatiques. La collecte des traditions de Muhammad, la fondation des séminaires (*madrasas*), la création des confréries ont ignoré les frontières politiques. Comment, dès lors, trouver de nouveaux moyens de conférer légitimité et pouvoir à des autorités religieuses capables de répondre aux problèmes moraux, politiques et sociaux actuels ? L'État-nation peut-il relever ce défi ? D'où l'attention portée aux communautés de la diaspora musulmane en Europe et en Amérique, aux partis politiques à orientation démocratique dans les pays musulmans sous dictature, à l'enseignement supérieur donnant une formation religieuse

Si l'auteur fait preuve d'un optimisme modéré, c'est que son exposé repose en même temps sur la rigueur et la bienveillance. Sans négliger les aspects négatifs de la situation actuelle du monde musulman, il choisit de s'appuyer sur les côtés positifs. Il donne ainsi espoir de voir un jour des dirigeants religieux à la conscience tolérante et pacifique s'attirer plus de respect que les avocats actuels de la guerre sainte, de l'intolérance et de l'autocratie religieuse.

Jean Fontaine

Radhi DAGHFOUS

Etudes d'histoire du monde arabo-islamique

Beyrouth, Dar al-Gharb al-Islami, vol 1 en français, 2004, 396p. , vol 2 en arabe, 2005, 282p.

En publiant les *Variorum Reprints* du professeur Radhi Daghfous, Dar al-Gharb al-Islami a pris une initiative utile. Les chercheurs pourront retrouver dans cette édition les résultats des travaux de plus d'un quart de siècle de cet enseignant. Ils ont été publiés dans diverses revues et publications académiques (Bagdad, Lille, Madrid, Paris, Rabat, Rome et Tunis) difficiles à trouver aujourd'hui. Les vingt-cinq études sont réparties en deux volumes, le premier en français et le second en arabe. Elles retracent le parcours de la carrière universitaire et les centres d'intérêt de R. Daghfous. Outre sa thèse¹, ces études sont essentiellement consacrées à l'histoire du Yémen. En effet, R. Daghfous fait partie de la première génération d'historiens médiévistes de la Tunisie indépendante qui ont choisi leur champ d'action hors frontières.

¹ *Le Yaman islamique des origines jusqu'à l'avènement des dynasties autonomes (I^{er}-III^e /VI^e-IX^e siècles)*, 2 t, Tunis, Université de Tunis, 1995, 1079 p., (Série : Histoire, Vol XXV-XXVI).

Le volume 1, en langue française

Les 14 textes de ce volume peuvent être regroupés en trois thèmes majeurs : l'histoire yéménite (6 articles), l'histoire hilalienne (5 articles), l'identité et le patrimoine tunisiens (2 articles). Signalons de prime abord, un article « excentré » paru en 2002 où R. Daghfous étudie le statut des non-musulmans vivant en terre d'islam en particulier celui des juifs et des chrétiens, d'après le fameux *Pacte d'Omar* (2^e calife). En revisitant ce texte entre « mythe et réalité », l'auteur conclut à «...un texte forgé tardivement, dans lequel ont été rassemblés, sans distinction d'époque et de lieu, toutes les mesures relatives aux *dhimmi-s* et plus particulièrement les mesures discriminatoires et vexatoires ». Il réfute ainsi les « réquisitoires contre l'intolérance islamique » de beaucoup d'orientalistes qui ont utilisé sans discernement ce texte apocryphe (p.328).

Fidèle à son terrain de recherche initial, R. Daghfous prolonge sa thèse par un dossier où il aborde de nouveaux aspects de l'histoire yéménite. Ce dossier débute par un examen du cadre chronologique de l'histoire de ce pays devenu province musulmane (pp. 71-86), où l'auteur propose quatre grandes périodes : 1/ celle des gouverneurs nommés successivement à partir de Médine, Damas et Bagdad ; 2/ celle des dynasties autonomes (III^e/IX^e-VI^e/XII^e siècles) ; 3/ celle allant de la domination ayyubide à la conquête ottomane (VI^e/XII^e-X^e/XVI^e siècles) ; 4/ enfin, l'époque des dominations étrangères : d'abord l'ottomane (1538- 1838) puis la britannique (1838-1967). Soucieux de mieux cerner et situer l'histoire de ce pays, l'auteur déroule un panorama synthétique de l'élaboration des savoirs et des connaissances sur le Yémen depuis l'Antiquité (pp. 227-268) ; il utilise le procédé classique : les descriptions des voyageurs et géographes de ce pays si divers. Ces textes relatent l'évolution, les ruptures et les continuités qui ont fait du Yémen ce qu'il est aujourd'hui. Une soixantaine de pages (pp.169-226) constituent un article fouillé sur un chapitre négligé de l'histoire musulmane à savoir la fiscalité et les finances au Yémen du I^{er}/VII^e au III^e/IX^e siècle.

Deux articles décortiquent et confirment sur le plan *local*, un phénomène général à l'échelle de l'empire : l'autonomie et ce qu'elle a engendré comme mouvements séparatistes pendant le califat abbasside. En rapport direct avec l'essor urbain, R. Daghfous démontre que la fondation de la ville de Zabîd, sur le modèle de Bagdad, permit aux Ziyâdites de fonder une dynastie autonome. C'est une étude de cas (pp.269-307) d'autonomie locale où l'auteur corrige la chronologie (par exemple il démontre que le règne d'Abû al-Jaysh va de 343/954 à 362/972, contrairement à ce qui était admis : 291/903-371/981). Dans le cadre de cette tendance politique globale qui affecta le monde musulman, R. Daghfous étudie, au niveau de la région yéménite, la fondation en 213/828 d'une autre dynastie par les Banû Yu'fur qui durera jusqu'en 392/1002 (pp. 89-167 ; avec 8 documents annexes). Les Yu'furides (à San'â') se partageaient le Yémen avec les Ziyâdites (à Zabîd et Aden) et les Zaydites (à Sa'da). Le morcellement politique aura tendance à s'amplifier. Signalons enfin un dernier article consacré aux Yéménites installés en Tunisie dans le cadre des conquêtes. L'auteur démontre qu'il s'agissait d'une *minorité ethnique*

distinguée qui a joué un rôle fondamental au niveau politique, militaire et culturel (pp.341-351).

Un premier article est paru en 1975 sur les *Banû Hilâl et Sulaym* (pp.9-38) depuis leur origine. R. Daghfous « récidive » à quatre reprises, pour finir par établir un bilan historiographique et celui du traitement accordé aux tribus hilaliennes dans le Maghreb (pp. 383-396). Les trois autres études s'intéressent aux conditions de l'immigration des tribus arabes vers le Maghreb. Dans une trentaine de pages, l'A s'adonne à une démonstration d'histoire économique, établissant des corrélations entre les conditions naturelles précaires, l'évolution de la conjoncture économique difficile au cours du ^v/^{xi} siècle et la migration des tribus nomades du Sa'ïd égyptien vers le Maghreb. Tableaux et graphiques à l'appui, l'auteur synthétise les variations du niveau du Nil. Après avoir abordé l'installation définitive des nomades de la Haute Egypte en Ifriqiya, l'auteur étudie, dans la longue durée (xi^e-xvi^e siècles), l'évolution des rapports politiques entre ces tribus et les pouvoirs centraux qui se succédèrent à Tunis, jusqu'à la fin du Moyen-Âge. Cette étude atteint chronologiquement les débuts de l'époque moderne et repose le problème fondamental de l'incapacité pour ces tribus d'origine arabe, à fonder un Etat durable et ce, contrairement aux tribus berbères (pp. 353-365).

Pour clore ce dossier, R. Daghfous s'attaque aux liens entre histoire et légende, en consacrant une recherche à la *Geste hilalienne* (pp.367-381). Il met l'accent sur les apports et les faiblesses de l'usage de la littérature orale qui ne tarde pas à se transformer en une tradition écrite, dans une perspective méthodologique de discernement entre l'établissement d'un fait historique incontestable et un fait légendaire et épique marquant la mémoire collective. A deux reprises dans ce volume, R. Daghfous soulève le problème de « l'identité tunisienne » : 1/ en remontant au Moyen Age où il essaye de définir une certaine conscience de *tunisianité*, creuset d'influences et d'apports culturels et politiques multiples (pp.309-317) ; 2/ en s'exprimant sur l'importance et le rôle du patrimoine archéologique et historique dans le développement culturel de la Tunisie contemporaine.

Le second volume en langue arabe

Dès la préface, R. Daghfous souligne la difficulté de plaquer le découpage chronologique de l'histoire de l'Occident chrétien à celle du monde arabo-islamique, en désignant la période qui s'étend du vii^e au xv^e siècles par « Moyen Âge », car elle correspond plutôt à l'apogée. Il opte en fin de compte pour la dénomination : « période classique » (p.9). Les 11 études qui forment ce volume, se répartissent en 4 thèmes. Le premier est consacré aux sources et aux auteurs problèmes incontournables pour l'historien. Après une présentation des plus importants manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France concernant l'histoire de l'Arabie du Sud (pp.11-27), l'auteur établit un texte historiographique de la ville de Zabîd (pp.123-147). Il consacre ensuite deux biographies aux historiens yéménites les plus connus : al-Khazrajî (pp.55-75) et Ibn al-Dayba' (pp. 77-122). Enfin, une relecture des sources de la *Ridda* du Yémen (apostasie) boucle ce thème, où R. Daghfous propose une approche de l'histoire yéménite de « l'intérieur ». Il émet l'hypothèse de la persistance des confédérations anciennes (Hamdân, Himyar et

Hadhramawt) qui ont façonné les civilisations antiques. Lors de l'avènement de l'islam, elles ont essayé d'occuper les devants de la scène, selon de nouvelles données, alliances et recompositions : tribus christianisées « jalouses de l'indépendance du Yémen » contre un front de tribus judaïsées, islamisées ou alliées des Perses (p.242). Dans le second thème, l'auteur aborde l'histoire hilalienne, sujet qui lui est cher, en commençant par l'émigration des Banû Hilâl et Sulaym (pp.149-180). Après l'étude des origines et des causes, R. Daghfous reconstitue les étapes de cette migration massive (pp. 29-54) et s'arrête enfin, sur la bataille inéluctable des Hilaliens contre l'armée ziride à Haydarân, en 1052 (pp.197-216). Tant pour la Tunisie que pour tout le Maghreb, cette migration constitue un tournant historique dont l'interprétation n'a pas fait l'unanimité, d'Ibn Khaldûn à nos jours. Loin du cliché de la *destruction du pays*, l'auteur étudie l'impact de l'installation de ces populations. Contribuant à faire connaître la Tunisie en Orient, R. Daghfous publie deux articles d'histoire urbaine médiévale dans la revue *al-Mu'arrikh al-'Arabî* paraissant à Bagdad. L'un est consacré à Nabeul, sa ville natale (pp.181-195) et le second à la ville de Bizerte (pp.215-227). Ce volume se termine par la publication d'un texte inédit sur la victoire du malékisme en Ifriqiya vers le milieu du xi^e siècle. Ce récit livre un autre aspect de l'impact de l'invasion hilalienne sur le plan politico-religieux et évoque un trait particulier de « l'identité tunisienne » signalé plus haut. Toutes ces recherches traduisent un intérêt soutenu pour la période cruciale de l'histoire de l'islam entre les ix^e et xi^e siècles au cours de laquelle l'empire musulman s'est disloqué à la faveur de nouvelles dynamiques autonomistes. Cette tendance générale est vérifiée et établie à travers les études poursuivies avec précision par l'auteur au Yémen, en Egypte et dans la Tunisie médiévale. La diversité des centres d'intérêt de ces études reflète la multiplicité des questionnements sur la discipline historique et les changements de positions et de méthodes qui invitent l'historien à ne pas se cantonner dans le politique, le social, le culturel ou l'économique.

Un dernier mot sur l'agencement de ces articles : l'éditeur -et le lecteur- auraient tiré bénéfice d'une répartition des textes selon une classification thématique et non chronologique (1975-2002), telle que nous l'avons suggérée dans cette note.

KHALED KCHIR
Université de Tunis

Béatrice HIBOU
La force de l'obéissance
Paris, La Découverte, 2006, 363 p.

Si le titre peut évoquer un problème de spiritualité monastique, le sous-titre enlève toute équivoque : « économie politique de la répression en Tunisie. » L'introduction (p. 5-26) donne un état de la question : comment peut-on appréhender les ressorts du régime tunisien, les dispositifs, les mécanismes et les techniques qui aboutissent à l'acceptation d'un régime autoritaire, qui autorisent miracle économique et répression, cette dernière étant décrite dans le détail ? Sa réponse : les

mécanismes mis en avant par les bailleurs de fonds étrangers pour louer la capacité d'adaptation et de réforme de la société tunisienne, ainsi que l'intelligence économique et sociale du régime, constituent les rouages du système de domination. Sa démonstration passe par une histoire « laïque », centrée sur l'analyse des pratiques concrètes. Dans ce cadre, apparaissent les dimensions fictives (juridique, littéraire et fonctionnaliste) du pouvoir, dans un monde où les échecs n'existent pas. Cet ouvrage est le résultat de neuf années de recherches sur le terrain.

Dans la première partie (p. 29-89), on voit que l'endettement constitue l'un des principaux soubassements et l'une des ressources les plus profitables de l'économie politique. Le traitement comptable des créances douteuses (24 % du total, soit 21 % du PIB) est un mécanisme de financement et une modalité d'exercice du pouvoir. Elles concernent l'hôtellerie, les PME et certaines personnalités. Il existe des apurements, mais ils sont formels, selon un choix conscient de maquillage, les banques étant un instrument à la disposition du gouvernement. Si le secteur bancaire connaît une amélioration et une libéralisation réelles, il manifeste un archaïsme indépassable, parce que l'important reste le respect de l'ordre social dans lequel priment les connivences et les relations, non les techniques financières orthodoxes. La préférence pour les créances douteuses est réactualisée, par exemple par la loi sur les faillites de 1995, dont l'objectif était la mise à niveau des entreprises, la modernisation légale et économique, le maintien de l'emploi et la recherche de stabilité, mais dont l'application a entériné le refus de payer en faveur du débiteur. L'économie de l'endettement est multiforme : financement de l'action publique (les créances deviennent des dépenses étatiques non budgétisées), de l'économie et de la consommation privée. Les créances douteuses sont conçues comme un mécanisme moderne.

La dépendance par l'endettement manifeste une culture de la connaissance et de la renommée, protectionniste et étatique, dirigiste, volontariste et protectionniste. Tous participent à un monde fictif : la croissance continue de l'économie, ainsi que la réalité comptable imaginée et basée sur l'aptitude à miser sur la confiance. On admet que ce qui est dit est effectif. L'activisme étatique et le cercle vertueux des financements extérieurs montrent un réseau d'intérêts convergents. La banque, c'est l'administration et la sécurité. Ce système qui fonctionne comporte des failles. Il n'enlève cependant rien au fait que l'économie de l'endettement a des fondements sociaux : la valeur symbolique de l'intrusion politique, la fonction régulatrice des immixtions politiques (le pouvoir est exercé de manière diffuse par assimilation réciproque des élites). L'ordre social implicite revêt différentes modalités : la bourgeoisie profite du pouvoir positif fait d'arrangements, le peuple adhère à un mode de vie fait de libéralisation, le tout selon des dépendances mutuelles. Les liens sociaux ont plus de force que les lois du marché.

La deuxième partie (p. 93-161) analyse l'adhésion encadrée. Le quadrillage méticuleux commence par l'omniprésence policière. On est passé du contrôle de la société à celui de l'individu. La police devient le lieu où se manifeste l'échange constitutif entre la violence et le droit. Ce qu'il faut respecter, c'est la loi du plus fort : craindre la police et collaborer avec elle est la loi. Les cellules du Parti sont des intermédiaires du pouvoir central, surtout dans la lutte contre l'islamisme. Le Parti joue un rôle dans la promotion de l'opportunisme économique et social. Il

fonctionne comme un appareil bureaucratique, dans l'absence de tout débat public. Les cellules sont un dispositif de redistribution des ressources collectives. Par leur capacité d'influence, elles sont un mécanisme d'insertion sociale. Adhérer au Parti, cela ne veut rien dire, mais en n'y adhérant pas, on s'élimine. Les organisations nationales (et à leur tête l'Union tunisienne de solidarité sociale) et les comités de quartier encadrent le pays par le bas, mais les milliers d'associations, en donnant une impression d'omniprésence du pouvoir, ont pour fonction de contribuer au quadrillage, de diversifier les modalités de contrôle des individus et de discipliner la population. La société civile indépendante est enfermée par des procédures juridiques et économiques. La répression s'ajuste aux financements européens. La surveillance individuelle au quotidien passe par les indicateurs, les assistantes sociales et les *omdas* qui remplissent les fonctions d'une municipalité.

L'administration manifeste sa puissance par l'encadrement, le contrôle et la discipline. L'appareil bureaucratique hiérarchisé est normalisateur. Les fonctionnaires, bénéficiant d'avantages, deviennent souvent de simples « adhésifs ». Mais le volontarisme a ses limites et l'administration paraît démobilisée : il est plus important de survivre que d'agir. La préemption de l'action bureaucratique par le Parti apparaît dans la caravane sanitaire et l'aide aux plus défavorisés. La justice est un courroie de transmission du pouvoir central. Son rôle est de protéger un certain ordre de la société. L'exécutif intervient pour la non-exécution des sentences, surtout dans les cas de spoliation. Les avocats sont sous pression : tout est fait pour affaiblir le barreau. Les syndicats, intermédiaires incontournables dans les relations économiques quotidiennes, sont intégrés dans les rouages de la discipline. L'UGTT est dressée par l'économie. La centrale, chargée de garantir la paix sociale, n'est plus qu'un courroie de transmission pour les autorités politiques, dans une cohabitation instable entre la direction et la base. L'UTICA est un appendice et un intermédiaire agréé de l'appareil du pouvoir politique, en particulier dans la gestion du Fonds de solidarité sociale et la mise à niveau des entreprises. Le Tunisien est maintenu dans le statut de mineur politique, sujet plus que citoyen.

La troisième partie (p. 159-257) essaie de saisir le pouvoir à ses extrémités économiques et sociales, dans les procédures plus cachées de la domination, considérant la réalité économique comme indissociable des relations de pouvoir. Les mécanismes administratifs, économiques et sociaux sont ambivalents et équivoques. Il est impossible de distinguer logique capitaliste et logique politique. Il existe un pacte de sécurité entre l'État et la population. La fiscalité, conçue comme un instrument financier, accumule les mesures contradictoires et les logiques incompatibles entre elles. Elle doit intégrer la Caisse nationale de sécurité sociale. On a tendance à substituer l'endettement extérieur à l'impôt. Le contrôle fiscal, vécu comme une punition, se justifie par l'évasion fiscale qui représenterait la moitié des recettes possibles. La relation fiscale revêt une importance politique par les accommodements qu'elle permet. Les entreprises tunisiennes voient une prudence des investissements nationaux, une stratégie de l'éparpillement dans l'espoir de se protéger et une internationalisation plus ou moins contrainte. On reste petit pour rester libre. La corruption instrumentalisée est parfois associée aux sanctions : humilier, c'est exercer. Les interventions incessantes et routinières font partie d'un jeu sur les lois et les textes, flous et compliqués, tels que le droit fiscal et le droit du travail.

Puisque habituellement on ne communique pas l'information, les partenaires sont contraints d'intérioriser un certain ordre social. L'entreprise apparaît comme le prolongement de l'administration, même si les acteurs économiques sont apolitiques. Plus d'État de droit ne veut pas dire plus de démocratie.

Les investissements directs étrangers sont encouragés pour l'exportation, ce qui aboutit à une ghettoïsation du tourisme dans une économie protectionniste qui y trouve la flexibilité de la main d'œuvre et la souplesse dans l'organisation du travail. Le capitalisme tunisien a une nature disciplinaire, par exemple à propos du questionnaire écrit que doit remplir l'employeur en cas d'absence, maladie ou faute et qui est consultable par l'inspection du travail. Si les salariés ne sont pas mobilisés, c'est en partie par rejet de la contrainte. Le capitalisme et le pouvoir disciplinaire forment un tout. Le contrôle social passe par le syndicalisme subordonné. Dans les conflits, souvent étouffés, le recours à la justice est fréquent. Les logiques et les objectifs ne sont pas nécessairement convergents. Dans l'accommodement négocié, ce qui pèse est ce qui protège, on obéit, mais on n'applique pas, dans un dédoublement du rapport à soi-même et aux autres. Ce qui est objectivement une contrainte se transforme en engagement volontaire.

Le pacte de sécurité est un rapport où l'État tente de prévenir tout ce qui peut être incertitude, risque et danger pour parer au plus grand des dangers qui est l'islamisme. Cette sécurité résulte de rapports sociaux et d'un système d'interdépendance. Le pacte de sécurité crée un État social-national. L'informel, la contrebande, la contrefaçon, l'émigration clandestine sont des modalités complémentaires du pacte qui permettent l'insertion économique. La Banque tunisienne de solidarité est un guichet de distribution, une ligne de crédit à orientation sociale. Le Fonds de solidarité nationale (26.26) permet la participation de tous à l'ordre social dans la lutte contre la pauvreté devenue une question de sécurité. C'est un mécanisme de contrôle dans lequel la générosité personnelle disparaît. La négociation permanente est le ciment de l'ordre social : plus le pouvoir sécurise, plus il met en dépendance. La construction volontariste du consensus est bâtie sur une violence silencieuse et indolore. L'idéologie du silence cimente un ordre.

La quatrième partie (p. 255-326) s'attarde sur la tradition réformiste en tant qu'un des énoncés du consensus. Le réformisme est une des modalités de l'exercice du pouvoir, le mythe central de la gouvernamentalité tunisienne, son imaginaire principal. L'État se présente comme en avance sur la société. Il dit s'adapter à la modernité occidentale en respectant les lois et les valeurs de l'islam, dans le refus du pluralisme. Ce discours occulte les différences et les discontinuités, confondant tradition construite et passé historique. Créant un imaginaire commun, le réformisme devient un processus d'assujettissement. Cette manière d'être tunisienne dans le monde est ambivalente, dans la gestion de la modernité globale et la conviction que la Tunisie est une exception. La préférence nationale limite l'ouverture par des lois en contradiction avec les accords internationaux. Le nationalisme économique est un fait social total. Et le national-libéralisme une gestion complète de l'insertion internationale.

La réforme perpétuelle permet l'exercice du pouvoir. Elle est une modalité de contrôle, de normalisation des individus. Les privatisations prudentes défendent la tunisianité, comme le montre la faiblesse des investissements étrangers (10 % des

opérations). Le redéploiement étatique et bureaucratique prend de multiples formes, grâce à des privatisations fausses et partielles : il est impossible de voir l'État se retirer. Les profits sont privatisés et les pertes nationalisées. Les programmes d'assistance technique de l'Union européenne ont échoué. La planification fortement dirigée montre que le réformisme est un impérialisme interne. La mise à niveau est une technique de discipline et une procédure de contrôle. C'est une affaire d'État qui suppose mobilisation, adhésion et surveillance. Le réformisme est une domination ambiguë et intérieure d'un bon gouvernement qui dissimule l'impossibilité d'une expression franche de la liberté.

La conclusion (p. 327-358) dessine les contours des modes de gouvernement tunisiens. L'image du pouvoir personnel et de l'extrême centralisation est souvent surestimée, le pouvoir s'exerçant par une chaîne de relations, non par un individu. Le pouvoir personnel et l'extrême centralisation sont des techniques de surveillance et de normalisation, héritées en partie de la colonisation, avec la place centrale de l'économie. La corruption, le népotisme et les illégalismes sont une modalité de gouvernement parmi d'autres, produite par l'ensemble des acteurs et investie par les appareils de discipline et de surveillance. Ces mécanismes ambivalents expliquent et permettent accommodements et consensus, composant le dispositif de la servitude volontaire, comme le montrait déjà La Boétie au XVI^e siècle. L'État « de police » et non pas « policier » est un système qui permet le contrôle des gens, assure l'ordre et la croissance des richesses, s'appuyant sur une réglementation permanente, créant un État ingénieur, rationnel et moderne. C'est une libéralisation sans libéralisme. Les forces de l'État s'accroissent dans le bon ordre, grâce à une technique neutralisante des rapports sociaux, un dispositif qui marque l'obligation légale de l'obéissance, dans le désordre juridique et l'usage étendu de l'oral. Cela crée une absence de responsabilisation et l'impossibilité de localiser la source d'autorité. Dans le cas de l'individu et de son intimité, l'encadrement devient intimidation, diffusion de la peur et normalisation.

Ce livre suppose une bonne connaissance des mécanismes de l'économie. Ainsi, j'aurais aimé trouver une explication de ce qu'est le flux tendu (p. 195). Plus loin (p. 209-210), j'ai été surpris, à propos des grèves dans les entreprises, de ne pas voir mentionné l'hebdomadaire du syndicat, *al-Cha'b*, qui en fait régulièrement écho dans ses pages. La seule allusion à la littérature (p. 274) cite un roman d'allégeance. On aurait pu utiliser les pièces du Nouveau théâtre de Fadhel Jaïbi et Jalila Baccar (et toute la production en dialectal, y compris les chansons d'Amina Fakhret) qui sont un meilleur témoin de ce que le livre veut prouver. Le « nationalitarisme » (p. 285) n'est pas le fait de Hélé Béji, mais me semble-t-il, des années plus tôt, du Marocain Abdallah Laroui dans *L'idéologie arabe contemporaine*. L'appareil critique est surabondant. On trouve pas moins de 204 renvois à des entretiens. Il eut été plus expédient d'en parler une fois pour toutes dans un paragraphe introductif. Il en est de même avec les bases théoriques : Foucault (50 fois), Bayart (21 fois) et Balibar (19 fois) et les études sur la Tunisie : Camau (31 fois), Cassarino (27 fois) et Khiari (23 fois).

L'étude de Béatrice Hibou se caractérise par deux traits : la rigueur et la bienveillance. La démonstration est claire, ne négligeant aucun aspect du problème étudié et se fondant sur des observations précises. Évitant de tomber dans les ex-

trêmes, jamais elle ne se laisse aller au dénigrement ni au mépris. Il ne s'agit pas de critiquer, mais de comprendre. Si le lecteur informé n'apprend peut-être rien de vraiment nouveau, en revanche, il est reconnaissant à l'auteur de placer l'ensemble des informations dans une perspective de synthèse logique. Je n'en attends pas moins d'une analyse politique. J'en ressors avec un point de vue serein qui me permet de continuer à vivre dans ce pays en étant davantage conscient des enjeux et de la complexité de la réalité.

J. F

André RAYMOND

Tunis sous les Mouradites : la ville et ses habitants au XVII^e siècle
Tunis, Cérès Productions, 2006, 338 p.

Maître incontestable de l'histoire urbaine du monde arabe à l'époque ottomane, ancien directeur de l'Institut d'études arabes de Damas, fondateur de l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman d'Aix-en-Provence, le professeur André Raymond, publie chez Cérès une histoire de la ville de Tunis sous les Mouradites. Dans cette étude, l'A. a mis à profit ses connaissances profondes des villes arabes de l'Empire ottoman.

Le premier long séjour d'André Raymond dans une ville arabe fut à Tunis, il y est venu enseigner en 1947 et depuis il entretient des contacts réguliers avec cette ville. André Raymond rappelle dans l'introduction que son intérêt pour la ville de Tunis remonte à ce premier séjour et à l'époque de ses débuts dans le domaine de la recherche historique, lorsqu'il préparait sa thèse à Oxford sous la direction d'Albert Hourani. Cette thèse, de nombreux articles et la publication des chapitres IV et V d'*al'Ithâf* d'Ibn Abî al-Diyâf démontrent une connaissance parfaite du XIX^e siècle tunisien. Dans le présent ouvrage, l'historien s'attaque à un autre moment clé de l'histoire de la Tunisie moderne : le XVII^e siècle.

L'ouvrage est articulé en trois parties. Dans la première qui est succincte mais complète, l'auteur retrace l'histoire de la Régence de Tunis depuis la conquête turque jusqu'à la chute des Mouradites : ici, les deux premiers chapitres sont consacrés à l'agonie des Hafside et à l'organisation de la province par le nouveau pouvoir turc, après 1574 ; le troisième chapitre considère la période qui s'étend de 1610 à 1640, période marquée par un certain équilibre entre le pouvoir du dey (chef des janissaires et du divan) et celui du bey (chef de la *mahalla* chargée du prélèvement des impôts et de la pacification du pays). Le chapitre quatre s'intéresse à une période de stabilité et de prospérité occupée par le règne de Hammûda Pacha et son fils Murâd II ; c'est le premier qui réussit à affirmer son ascendant sur le dey et jeta les bases du pouvoir dynastique ; cette période constitue ainsi l'apogée de ce siècle mouradite. Le chapitre cinq se rapporte aux trois dernières décennies de la dynastie mouradite qui a vu au début (1675-1686) une longue guerre dynastique suivie d'une période de stabilité relative et de redressement (1686-1696), puis la fin marquée par un règne médiocre, celui de Ramadân et un gouvernement épouvantable, celui de Murâd III. Dans cette première partie et en peu de pages, l'essentiel des événements politiques sont relatés.

296

Dans la deuxième partie, l'auteur analyse la société tunisoise du XVII^e siècle. Cette époque a été marquée par l'installation d'une population nouvelle à Tunis : Turcs arrivés avec les troupes de la conquête, Andalous expulsés d'Espagne, convertis venus d'Europe, captifs amenés par la course, juifs livournaïens attirés par les opportunités commerciales. Ces immigrants donnèrent à Tunis un cachet méditerranéen et cosmopolite. L'auteur s'attache à étudier une à une ces composantes de la société tunisoise de l'époque : le premier chapitre étant consacré à la population indigène qui est le socle ; évincée des fonctions politiques et militaires, elle assumait pourtant l'essentiel de l'activité économique de la cité. Après la description des autres éléments ethniques et de leurs activités (dans les quatre chapitres qui ont suivi), l'auteur arrive à la conclusion que le pays avait une grande capacité d'assimilation des apports étrangers grâce à sa profonde unité et homogénéité religieuse, culturelle et linguistique. Cependant ces flux démographiques variés du début du XVII^e siècle avaient apporté avec eux des ferments qui devaient fortement marquer l'évolution de la ville.

Dans la troisième partie, l'auteur aborde le développement de la ville mouradite en prenant comme point de départ la situation de la ville à l'époque du royaume hafside dont elle était la capitale. Puis il évalue l'impact de la longue période de trouble du XVI^e siècle. Durant le premier siècle ottoman, l'évolution de Tunis a été profondément marquée par les conditions économiques et politiques qui ont accompagné l'établissement du nouveau pouvoir. Dans le chapitre consacré à la gestion de la ville, A. Raymond souligne le rôle primordial de l'institution du *waqf* tout en étudiant l'administration de la cité, son approvisionnement en denrées alimentaires et en eau et les opérations d'entretien et de nettoyage. Puis l'auteur détermine les zones d'expansion urbaine et insiste sur quatre secteurs : le centre, le quartier juif, la région de Bâb Swayqa et celle de Bâb al-Bahr. Enfin l'aspect général de la ville, sa topographie, ses équipements et ses activités sont présentés. Le dernier chapitre est consacré aux grands monuments édifiés durant le XVII^e siècle. La mosquée de Yûsuf Dey (1615), son mausolée (1639), la mosquée de Hammûda Pacha (1655) et la *turba* des Mouradites (1685) révèlent l'originale synthèse d'éléments très divers qui s'élabora à Tunis dans le domaine de l'architecture : elle reflète le caractère cosmopolite qui caractérisait la société tunisoise de l'époque. La fin du siècle mouradite a vu la construction d'un monument d'un type nouveau, la mosquée de Muhammad Bey (1697) qui est tout à fait ottomane dans sa structure architecturale et dans son décor.

Parmi les historiens spécialistes de cette époque, A. Raymond a compris qu'une histoire urbaine ne peut pas se passer des données du terrain. Aussi, en plus des recherches dans les sources classiques et notamment les archives des *waqfs* dont est il l'un des meilleurs promoteurs, l'A. s'attachait-il à placer dans leur contexte urbain les données relatives à la topographie et aux monuments, aidé par sa connaissance intime de la ville et une riche documentation cartographique en sa possession et notamment un plan parcellaire assez précis. Au terme de cette étude, l'auteur arrive à conclure que la médina historique de Tunis que nous connaissons encore aujourd'hui s'est constituée au cours du XVII^e siècle et porte l'empreinte des Mouradites : « Le charme du centre ville et des grandes rues qui descendent vers les portes, la beauté des monuments religieux et civils qui s'y élèvent nous ramènent à

297

l'époque où les beys mouradites et les deys turcs gouvernaient la Tunis bigarrée dans laquelle se côtoyaient des communautés venues des horizons si variés de la Méditerranée. »

Ecrit dans le style limpide et pertinent qui caractérise l'ensemble de l'œuvre du maître, cet ouvrage où l'érudition est mise à la portée de tous occupe désormais une place spéciale dans la bibliothèque historique tunisienne. Il faut rendre hommage enfin au travail de l'éditeur tunisois, Cérès, qui dans un format de poche, nous présente un texte à la fois utile et agréable à lire, un beau cadeau aux lecteurs.

AHMED SAADAOUJ
(Institut national du patrimoine, Tunis)